

Choisir le gaz, c'est aussi choisir l'avenir



Rouler au gaz, c'est naturel !



Gaz naturel pour véhicules

LE GAZ NATUREL VÉHICULE EST AUJOURD'HUI LE **1^{ER} CARBURANT ALTERNATIF** AU MONDE AVEC PLUS DE **18 MILLIONS DE VÉHICULES** EN CIRCULATION. CE CARBURANT EST UTILISÉ DEPUIS PLUS DE 60 ANS EN EUROPE.

Un carburant économique

Le GNV se révèle particulièrement **compétitif** en terme de prix, notamment pour les entreprises qui doivent **se réapprovisionner régulièrement**. Son coût à la pompe est environ 30 % moins élevé que celui du gazole. La région Ile-de-France et la Ville de Paris proposent des **aides pour l'achat des véhicules roulant au GNV***.

Gagner en compétitivité avec le GNV :

UNE LARGE GAMME DE VÉHICULES :



Différence entre GNV et Diesel :

	Fiat Fiorino	Fiat Doblo	Volkswagen Caddy	Fiat Ducato	Iveco Daily
Acquisition neuve**	- 4600 €	- 4700 €	- 5000 €	- 6900 €	- 3200 €
Location longue durée***	- 22 %	- 17 %	- 16 %	- 23 %	- 12 %

Pour en savoir plus sur les aides de la région, rendez-vous sur le site internet : www.iledefrance.fr

* <https://www.iledefrance.fr/aides-services/accompagnement-petites-entreprises-franciliennes-notamment-artisanales-l-acquisition>

** Tarifs fournis à titre indicatif.

*** Sur une base de 1250 km/mois, durée de 48 mois. Ces tarifs incluent les aides et l'amortissement fiscal.

Un carburant écologique

VIGNETTE CRIT'AIR : les véhicules GNV classés parmi les moins polluants

Les véhicules GNV sont référencés avec la vignette Crit'Air 1, sans relation avec l'âge du véhicule ce qui les place au rang des véhicules les plus propres du marché. Aucune restriction de circulation ne sera appliquée aux véhicules GNV même en cas de pic de pollution.



1^{er} juillet 2016

Interdiction de circulation des véhicules immatriculés avant le 30 septembre 1997



1^{er} juillet 2017

Interdiction de circulation des véhicules immatriculés avant le 1^{er} janvier 2001

Restrictions de circulation pour les véhicules porteurs de Crit'Air 4 en **2019** puis les Crit'Air 3 en **2022**, puis tous les diesels



En 2024

Seuls les véhicules disposant de la vignette Crit'Air 1 seront autorisés à circuler dans la capitale



Depuis le 16 janvier 2017, la capitale a intensifié ses mesures de restriction de la circulation afin d'améliorer la qualité de l'air. Les véhicules circulant dans la capitale doivent arborer une vignette qui témoigne de leur degré de pollution.

D'autres étapes de restriction de la circulation sont prévues entre 2018 et 2020. Elles seront précisées dès que les textes d'application de la loi de transition énergétique relatifs aux zones à circulation restreinte seront publiés.

Utilisé comme carburant, le gaz naturel contribue à la préservation de la santé et de l'environnement

En effet, il permet de :



Lutter efficacement contre le réchauffement climatique en émettant 80 % de CO₂ en moins avec le BioGNV ;



Limiter la pollution atmosphérique en diminuant de 95 % les particules fines, et de 50 % les oxydes d'azote (par rapport à la norme Euro 6) ;



Améliorer la qualité de vie de chacun en n'émettant aucune odeur, aucune fumée et 2 fois moins de bruit.

Ce carburant permet de valoriser votre contribution à la transition énergétique.

La carte grise est **gratuite** pour tous les véhicules circulant au GNV en Ile-de-France

La Ville de Paris permet aux véhicules circulant au GNV de stationner gratuitement pendant 6 heures.

Il faut référencer son véhicule auprès de la ville de Paris à partir du site internet. **www.paris.fr**

Gaz Naturel Véhicule ≠ GPL

Le GNV est du gaz naturel utilisé comme carburant. Il est identique au gaz naturel utilisé pour le chauffage et la cuisson. **Le GNV est autorisé dans les parkings souterrains.**

Un carburant sans contrainte d'avitaillement

De nombreuses stations
sont ouvertes à tous les
professionnels en IDF



Stations GNV
en Ile-de-France

2017

Futures
stations

2018

2019



**Le plein du véhicule se fait en
quelques minutes seulement**
comme pour un plein traditionnel.

Un carburant de plus en plus plébiscité

**De plus en plus d'entreprises choisissent le GNV
pour leurs flottes de véhicules.**

De grandes enseignes comme Monoprix, Castorama, Les Galeries Lafayette, Saint-Gobain etc. ont choisi le carburant gaz pour la livraison de leurs magasins parisiens.

En Ile-de-France, il y a déjà plus de 5 500 véhicules qui circulent au GNV.

Témoignage d'un utilisateur

« Cela fait maintenant 12 ans que mon entreprise utilise des véhicules GNV. Avec un parc de 40 véhicules GNV, nous nous distinguons d'un point de vue environnemental. Le carburant gaz coûte moins cher que le gazole et l'autonomie permettant de faire plus de 300 km est très confortable. » **Yacine Kara, PDG d'Ecolotrans**



Contact : Jean-Charles Collin

jean-charles.collin@grdf.fr

06 74 94 40 19

Quel que soit votre fournisseur.
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRDF, Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros. Siège social : 6 rue Condorcet, 75009 Paris. RCS Paris 444 786 511



www.grdf.fr/installateurs

Un espace dédié sur lequel je retrouve tout
l'accompagnement de GRDF
pour mon métier



Tous les outils pour faciliter le raccordement

(visualiser le réseau de gaz naturel, soumettre une demande de raccordement...)



Des simulateurs pour convaincre vos clients

(estimer les aides financières, évaluer les économies d'énergie...)



Un baromètre pour comparer le prix des énergies

**CHOISIR LE GAZ
C'EST AUSSI
CHOISIR L'AVENIR**

GRDF

GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !